

Comptes 2006

Avant vérification du Contrôle cantonal des finances



**Une année à
nulle autre pareille**

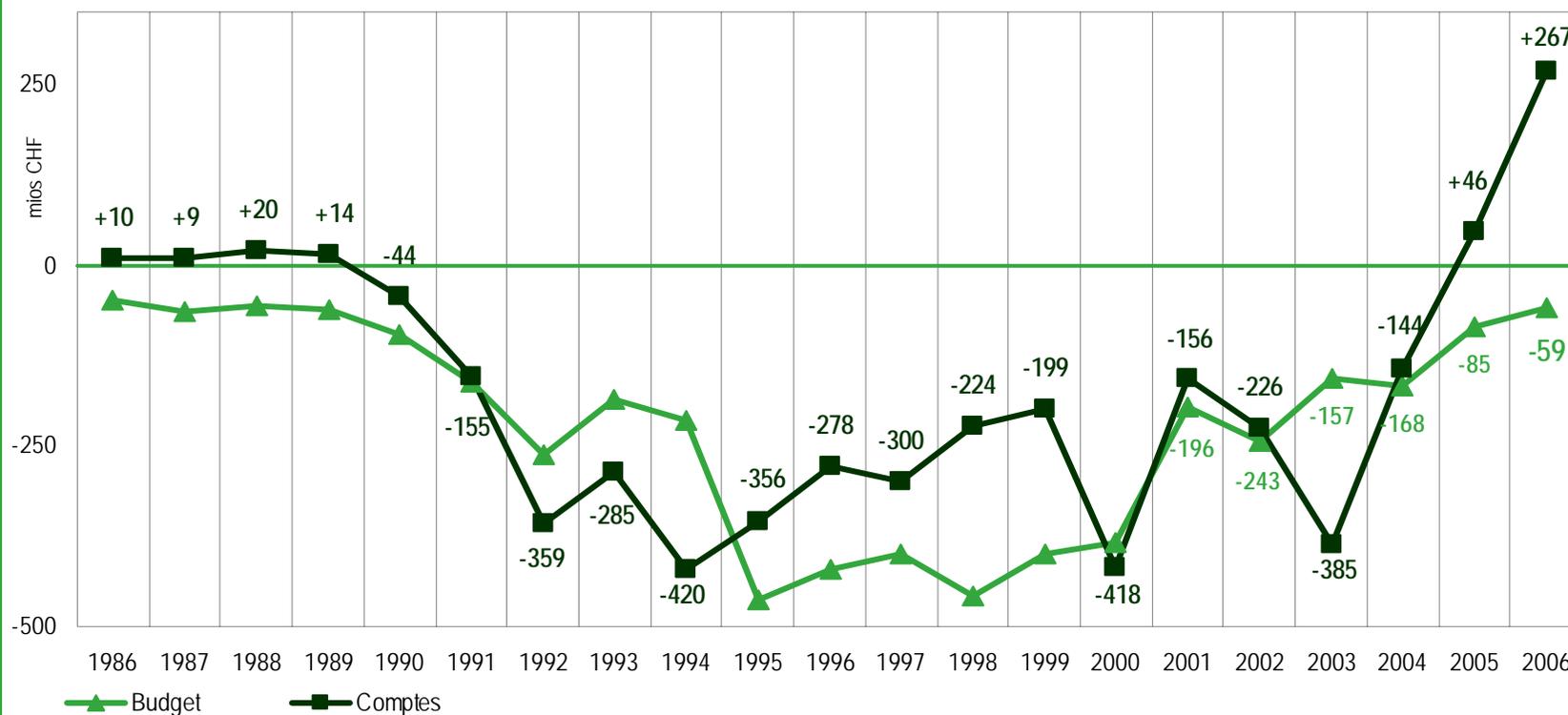
Conférence de presse du 28 mars 2007

Résultat 2006

Conférence de presse du 28 mars 2007



- ▶ **Le Conseil d'Etat a arrêté les comptes le 28 mars 2007.**
- ▶ **La clôture du compte de fonctionnement se solde par un excédent de revenus net de 267,2 mios,**
 - **soit le deuxième résultat positif consécutif après 15 exercices déficitaires.**



Synthèse et Charges brutes

Conférence de presse du 28 mars 2007



(en mios)	Budget 2006	Comptes 2006	Ecart budget / comptes 2006		Comptes 2005	Ecart comptes 2005 / 2006	
Charges	6'355,5	6'580,8	225,3	3,5%	6'362,1	218,7	3,4%
Revenus	6'296,0	6'848,0	552,0	8,8%	6'408,4	439,6	6,9%
Résultat	- 59,5	267,2	326,7	- 549%	46,3	220,9	477%

- ▶ **L'augmentation des charges brutes de 3,5% par rapport à la prévision budgétaire, comme leur croissance de 3,4% par rapport à l'exercice précédent, s'expliquent principalement par les écritures de bouclage.**

Écritures de boucllement

Conférence de presse du 28 mars 2007



▶ Amortissement des routes nationales 72 mios:

- reprises par la Confédération en 2008 dans le cadre de la RPT,
- correspond à un solde au bilan de 240 mios amorti à hauteur de 96 mios en 2005, 72 mios en 2006, 48 mios en 2007 et 24 mios en 2008.

▶ Nouvelle méthode d'évaluation des débiteurs fiscaux 66 mios:

- liée au nouveau mode de perception du système postnumerando,
- répond à une approche du risque débiteur prescrite par un audit externe.

▶ Amortissement du découvert au bilan 140 mios:

- soit la contribution d'une année à l'élimination du découvert sur une génération de 20 ans,
- joue un rôle anticyclique en fonction des revenus supplémentaires tributaires de la conjoncture,
- une deuxième tranche a été intégrée au budget 2007 et une troisième est prévue dans la planification financière 2008.

Charges apurées et évolution

Conférence de presse du 28 mars 2007



(en mios)	2003	2004	2005	2006
Charges	6'123,0	6'240,7	6'362,1	6'580,8
Amortissement des routes nationales			- 95,8	- 71,9
Adaptation correctif d'actif sur débiteurs ACI		-22,6		- 65,8
Amortissement du découvert au bilan				-140,0
Charges apurées	6'123,0	6'218,1	6'266,3	6'303,1
Evolution en %		1,6%	0,8%	0,6%

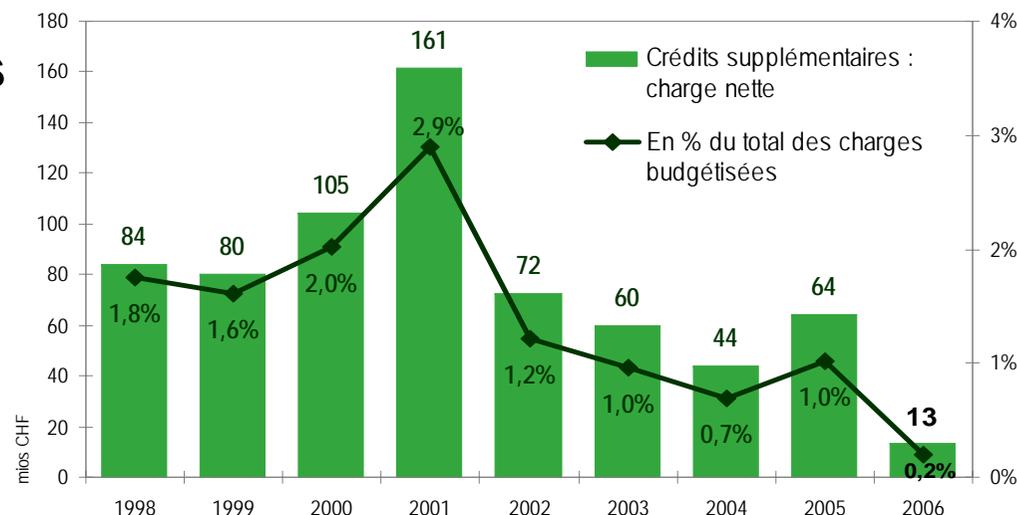
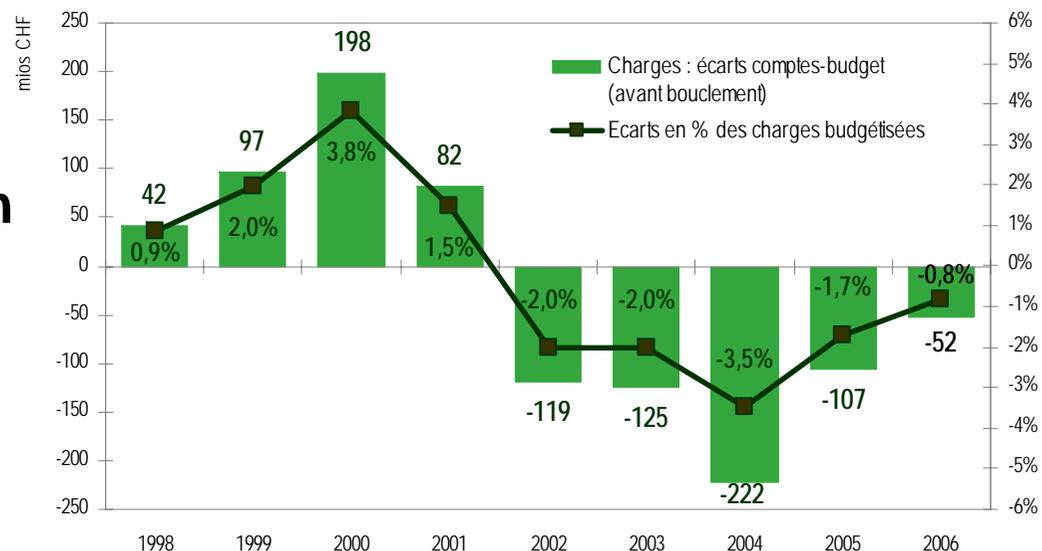
- ▶ **Les charges avant écritures de bouclage sont inférieures de – 0,8% à la prévision budgétaire.**
- ▶ **Les dépenses effectives de fonctionnement ont progressé de 0,6% par rapport à l'exercice précédent.**

Maîtrise des charges (1)

Conférence de presse du 28 mars 2007

► **Le suivi budgétaire mis en place au cours de la législature confirme son efficacité.**

► **En particulier, les crédits supplémentaires ont été réduits massivement.**



Maîtrise des charges (2)

Conférence de presse du 28 mars 2007



► La démarche DEFI 2006 a atteint son objectif financier:

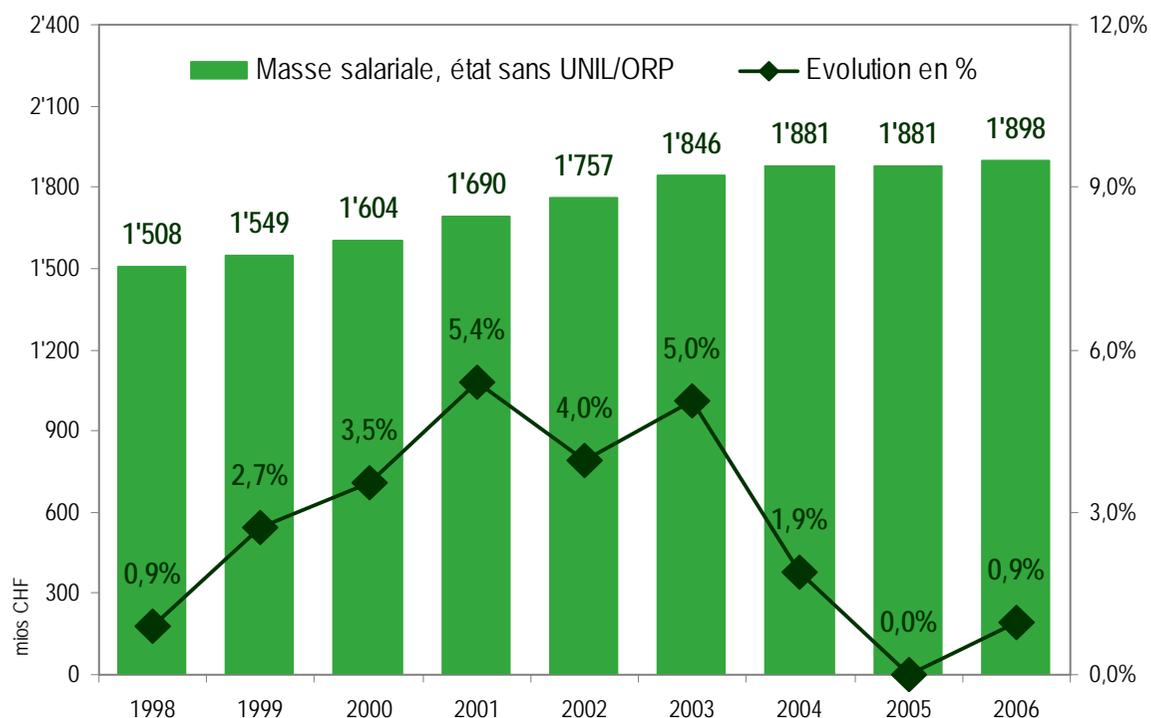
<i>(en milliers de CHF)</i>	Nbre de mesures	DEFI 2006 budgétisé	DEFI 2006 réalisé	Ecart budgétisé/réalisé	
Totalement réalisées	204	39'433	39'433	0	0
Supérieures au budget	23	8'681	13'596	4'915	56,6%
Partiellement réalisées	65	11'156	5'888	- 5'268	- 47,2%
Abandonnées	7	403	0	- 403	- 100%
Total	299	59'673	58'917	-756	-1,3%

► La démarche impliquait en outre une réduction de 42,8 postes, dont 37,5 ont été effectivement supprimés.

Maîtrise des charges (3)

Conférence de presse du 28 mars 2007

- ▶ **La masse salariale confirme sa stabilisation,**
 - malgré le renforcement du personnel dans divers secteurs (protection de la jeunesse, Tribunal administratif, gymnases, formation professionnelle),
 - et l'intégration des nettoyeurs auxiliaires.



Revenus bruts

Conférence de presse du 28 mars 2007



(en mios)	Budget 2006	Comptes 2006	Ecart budget / comptes 2006		Comptes 2005	Ecart comptes 2005 / 2006	
Revenus	6'296,0	6'848,0	552,0	8,8%	6'408,4	439,6	6,9%
Impôts	3'834,0	4'248,3	414,3	10,8%	3'908,4	339,9	8,7%

- ▶ **La croissance des revenus de 6,9% par rapport à l'exercice précédent provient de l'augmentation des recettes fiscales, qui surpasse de 10,8% la prévision budgétaire.**

Variation des recettes fiscales (1)

Conférence de presse du 28 mars 2007

(en mios)	Budget 2006	Comptes 2006	Ecart B/C 06
Revenus économiques			218,2
Impôts source et étrangers	130,7	194,8	64,1
Impôts bénéfice et capital	381,2	535,3	154,1
Revenus conjoncturels			61,0
Mutations et gains immobiliers	210,0	259,5	49,5
Successions et donations	75,0	86,5	11,5
Effet de décalage			199,0
Impôts revenu et fortune pp.	2'787,2	2'918,0	130,8
Part à l'impôt fédéral direct	275,0	343,2	68,2
Variation totale recettes fiscales (y c. IFD)			478,2

- ▶ **Cet écart traduit principalement une année exceptionnelle pour l'économie vaudoise, ainsi qu'une seconde année de surchauffe du marché immobilier.**
- ▶ **En outre, le système postnumerando est toujours en cours de stabilisation.**

Variation des recettes fiscales (2)

Conférence de presse du 28 mars 2007



(en millions)	Comptes 2005	Comptes 2006	Ecart C05/C06
Revenus économiques			206,1
Impôts source et étrangers	135,0	194,8	59,8
Impôts bénéfice et capital	389,0	535,3	146,3
Variation totale impôts			339,9

- ▶ **Par rapport à l'exercice précédent, 60,6% de l'augmentation totale des recettes fiscales sont dus aux facteurs économiques.**

Impôt sur le revenu	2'468,7	2'539,0	70,3
----------------------------	----------------	----------------	-------------

- ▶ **L'impôt sur le revenu a progressé de 2,8% par rapport à l'année précédente, soit exactement la croissance du PIB en 2006.**

Investissements 2006

Conférence de presse du 28 mars 2007



- ▶ **La part nette du canton aux investissements atteint 157,8 mios:**
 - soit 42 mios de moins que prévu au budget et le même montant qu'en 2005
 - cet écart s'explique principalement par le blocage de projets soumis à des recours, ou le report de projets en cours d'année.

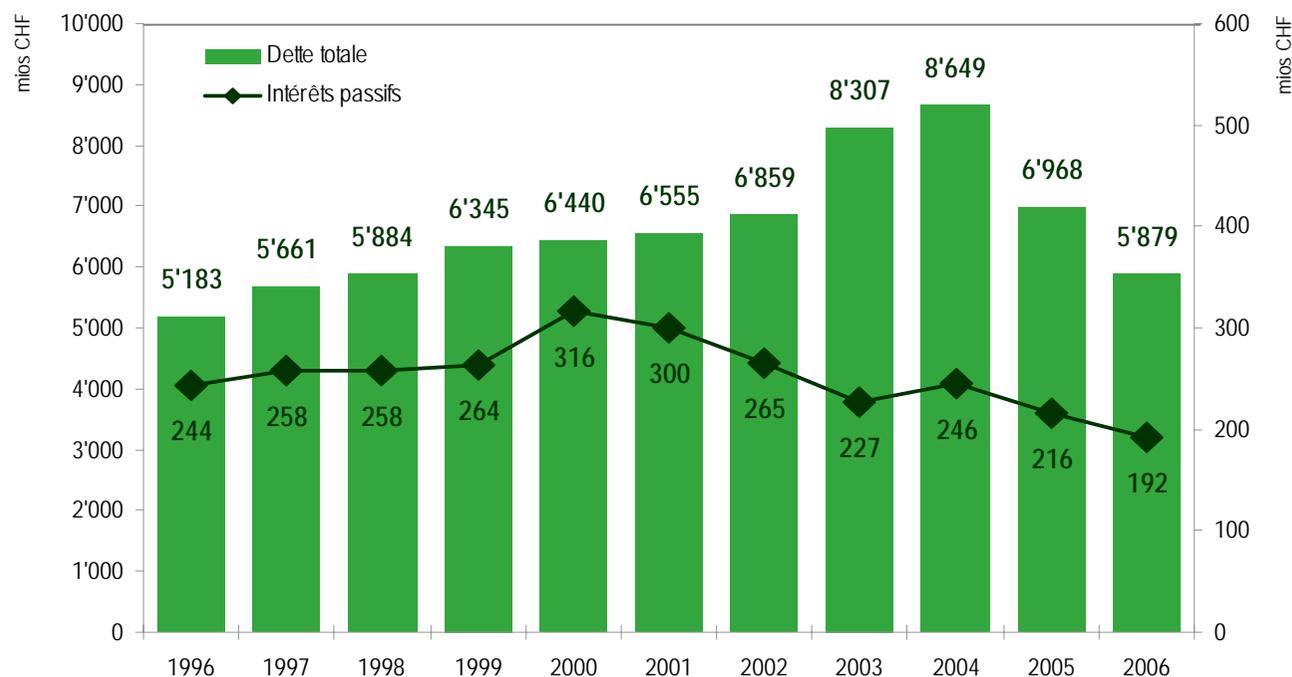
	(en mios)	Montant net
Informatique	Impôts (8,0), Service du personnel (1,0), formation (4,0)	16,7
Territoire et mobilité	Routes nationales (24,0), améliorations foncières (7,0), protection des eaux (14,0)	50,5
Constructions UNIL		7,5
Santé et social	Investissements périodiques (10,7), maternité (2,3), urgences (2,2), Champ de l'Air (5,1)	25,3
Parc immobilier	Gymnase de Burier (6,0), Ecole de chimie (5,0), assainissement amiante (3,0)	28,1
Projets stratégiques	Tridel (24,2)	29,7
Total		157,8

- ▶ **Considérant les investissements bruts de 272,7 mios, auxquels s'ajoute le financement de 150 mios du M2, ce sont 422,7 mios qui ont été investis dans l'économie vaudoise en 2006.**

Evolution de la dette et de ses coûts

Conférence de presse du 28 mars 2007

- ▶ **Deuxième réduction successive de 1,1 milliard, pour une dette ramenée à 5,9 milliards, soit le même niveau qu'en 1998:**
 - rachat des bons de participation BCV et marge d'autofinancement.
- ▶ **Nouvelle diminution de 24 mios de la charge d'intérêts, qui passe sous la barre des 200 mios:**
 - réduction de la dette et persistance de taux historiquement bas.



Découvert et autofinancement

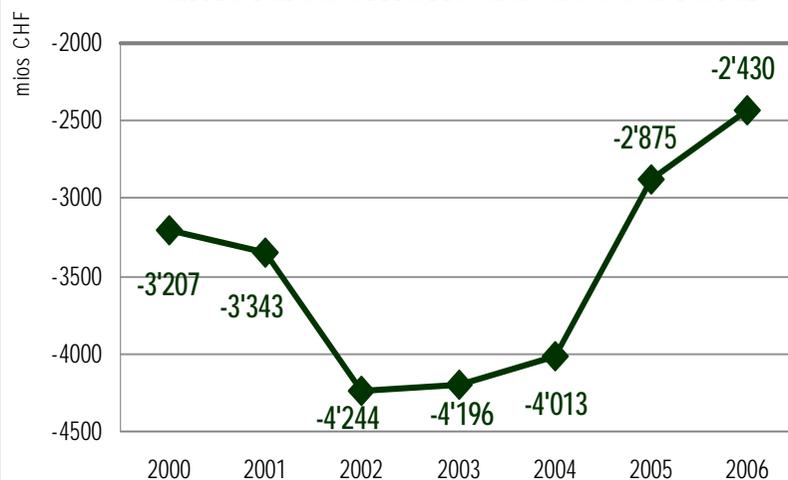
Conférence de presse du 28 mars 2007



► **Découvert au bilan: montant des déficits cumulés.**

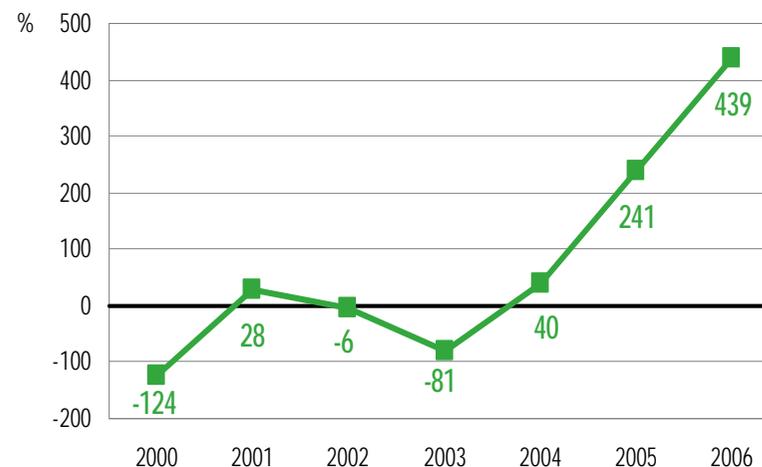
► **Nouvelle réduction de 445 mios:**

- résultats positifs de l'exercice (fonctionnement, pertes/profits),
- amortissement du découvert.



► **Degré d'autofinancement:**
$$\frac{\text{résultat} + \text{amortissements}}{\text{investissements}}$$

► **Dès 100%, l'Etat peut financer son ménage courant et ses investissements sans recourir à l'emprunt.**



Conclusions

Conférence de presse du 28 mars 2007



- ▶ **Le résultat 2006 est réjouissant. Il est aussi exceptionnel.**
- ▶ **C'est la conjugaison de la rigueur budgétaire et de la bonne conjoncture qui permet ce succès.**
- ▶ **Le cycle économique arrive néanmoins à terme, annoncé par la fin de la surchauffe immobilière aux USA, le ralentissement des pays asiatiques et la volatilité accrue des marchés financiers.**
- ▶ **L'autorité politique a peu de prise sur la conjoncture; elle a le devoir d'agir sur ce qu'elle contrôle: la maîtrise des dépenses et la défense des recettes.**
- ▶ **La prudence qui caractérisera la prochaine législature n'exclut pas les projets ciblés. Il appartiendra au nouveau Conseil d'Etat de fixer ses priorités dans le cadre du Programme de législature.**